L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 DECEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 2 DECEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Macon, Paul & Robinson, à la résidence coin des rues Prytania et Deuxième, la collection splendide de meubles contenue dans la dite résidence.

La succession présidentielle aux Etats-Unis.

Nous voici à la veille de la réunion du Congrès. Les questions politiques qui doivent y être agitées commencent à préoccuper l'opinion publique. Une des plus graves, en apparence, sinon en réalité; une de celles qui nous intéressent le plus, comme hommes du Sud et comme Démocrates, est celle du tarif, dont certains fanatiques du libre-échange rêvent la révision.

Les membres du cabinet de M. Cleveland ont compris le danger d'une semblable discussion; ils sont allés aux informations; ils ont cherché à se renseigner sur la pensée du pays, et nous sommes heureux de constater que les populations, en général, les masses démocratiques, en particulier, sont formellement opposées à toute agitation de ce genre.

Certaines personnes trouvent plus ou moins à redire à la loi qui existe; celles-ci voudraient que l'on abaissât les droits sur tel ou tel article; celles-là, qu'on l'élevât sur d'autres. Le tarif n'est point parfait : il a cela de commun avec bien des choses. Le fût-il, qu'il ne pourrait contenter tout le monde. Il y a, pourtant, un point sur lequel on s'accorde—c'est sur l'inopportunité, sur la maladresse coupable de débats au début d'une administration démocratique, et sous l'impulsion de la fraction du parti affolée du libre-échange. La nation est profondément protectionniste. Le Nord se souvient des vingt années de prospérité industrielle qu'il doit au régime économique actuel; le Sud, de la naissance de certaines manufactures qui ont pu grandir sous l'égide de ce même régime, et le peuple ne pardonnerait pas au parti d'avoir laissé, nous redirons pas détruire, mais seulement mettre en doute le système. Le mouvement que nous signalons dans les masses est la condamnation la plus flagrante des tentatives de M. Grover Cleveland et de ceux qui espèrent bien qu'il lui imposera silence.

La question est inquiétante, assurément. Nous en connaissons une plus grave encore : c'est celle de l'élection du président du Sénat, par suite de la mort, à jamais regrettable, de M. Hendricks.

Grace à une grande révolution qui s'est produite dans les esprits, la nation a remis le pouvoir aux mains de la Démocratie. C'est un démocrate qui occupe la Maison Blanche; ce sont des démocrates qui siègent dans le cabinet; c'est un démocrate qui présidait le Sénat, hier encore. Or, par suite du jeu compliqué de nos institutions, de l'imprévoyance de la loi, le Sénat est resté radical, à une très-faible majorité, mais enfin, il est encore radical, et c'en est assez pour nous menacer de la plus étonnante des éventualités: un Sénat faisant, pour le diriger, un choix en opposition directe avec la volonté du pays, librement, clairement exprimée.

Il y a pis. La loi dérive, formellement, que, le Président venant à manquer par la mort, la démission, l'incapacité ou l'destitution, et le vice-président faisant défaut, c'est le président du Sénat, nommé par interim, qui doit remplir les fonctions de chef de l'Etat.

Il en résulte que si, dans quelque temps, M. Cleveland venait à mourir, nous verrions entrer à la Maison Blanche le prochain élu du Sénat, c'est-à-dire un radical, alors que la nation a choisi un démocrate.

L'anomalie est telle, qu'elle a soulevé les scrupules de républicains honnêtes et, spécialement, d'un des principaux organes du parti, le *Times* de New York, qui ne craint pas d'avouer, que dans une pareille situation, le Sénat, obligé de se conformer au vœu national, devrait se donner un président démocrate. Mais faut-il compter sur un pareil acte d'abnégation, de la part d'une organisation qui s'est montrée si peu scrupuleuse durant ses vingt-cinq années de règne—d'une organisation qui, encore exaspérée de la défaite, se reculerait probablement, devant aucun subterfuge pour ressaisir le pouvoir?

Tout cela n'est rien, en comparaison de la situation, à peu-près inouïe dans l'histoire d'une peuple libre, où nous jetterait, demain, un accident arrivé à M. Cleveland, une mort subite.

Le Sénat n'a pas, à cette heure, de président. En cas de disparition du chef du pouvoir exécutif, la Chambre haute n'a personne à envoyer à la Maison Blanche. Il y pourtant une loi qui semble combler cette lacune: mais, qu'elle est, qu'assez maladroitement, puisqu'elle est, en ce moment même, frappée d'impuissance. Elle dit que, à défaut d'un président par interim du Sénat, c'est l'Orateur (Speaker) de la Chambre qui assumera les fonctions présidentielles; or, la Chambre ne siége pas en ce moment; elle n'a pas de Speaker. Il suit, de là, que, M. Cleveland disparaissant, l'Union serait privée de son exécutif. Il y aurait un interregne, qui, si court qu'il fût, pourrait avoir de déplorables conséquences.

Voilà deux fois, en six ans, que la paix se trouve en présence de cette dangereuse situation, qui s'était déjà produite après la mort de M. Garfield. Il existait pourtant, depuis longtemps, un usage qui offrait une certaine sauvegarde au pays. Le Vice-Président, vers la fin d'une session, se retirait pour donner au Sénat l'occasion d'élire un président temporaire. M. Arthur, voulant faire du zèle de parti, rendit un mauvais service au pays, en rompant avec cette coutume, en s'obstinant à rester à son poste jusqu'à la dernière heure. On se rappelle les violents débats qui eurent lieu alors, et qui eussent été épargnés à la chambre haute, sans cette persistance de Vice-Président.

Comment le Congrès n'a-t-il pas immédiatement changé cette situation? Il est difficile de se l'expliquer. Il y a bien eu un projet de loi, voté par le Sénat, l'an dernier, et qui ne manque ni de sagesse ni d'à-propos. En l'absence des deux personnages en question—le président par interim du Sénat et le Speaker de la Chambre—le bill appelle à la Présidence des Etats-Unis le Secrétaire d'Etat, le membre du Cabinet le plus en vue—le *Premier*, comme diraient les Anglais. Il est profondément regrettable qu'il n'ait pas été immédiatement adopté par la Chambre. En face d'un homme de la haute valeur de M. Bayard, doublant M. Cleveland et prêt à le remplacer, en cas de malheur, l'Union serait parfaitement rassurée.

Voilà, certes, une complication redoutable; partout ailleurs, elle provoquerait de mortelles angoisses parmi les bons citoyens; peut-être même engendrerait-elle des troubles dont il serait impossible de prévoir les conséquences. Qui sait si, un accide t survenant, il n'en résulterait pas une révolution?

Ici, rien de semblable. Le peuple est anxieux de voir cesser une situation anormale qui peut occasionner de graves embarras, mais rien de plus. Notre République a déjà traversé des crises bien autrement terribles. A la suite de l'assassinat de Lincoln, qui avait lieu le lendemain d'une immense lutte fratricide, on a pu croire, un instant, au loin, chez nous, même, que les convulsions de la guerre civile allaient recommencer; le successeur du premier magistrat a pris tranquillement les rênes. La présidence de M. A. Johnson a été difficile; le parti vainqueur a commis des excès, mais la paix n'a pas été troublée, un seul moment. Le peuple s'est montré patient; sentement, aujourd'hui, il a fait comprendre aux meneurs qu'il se souvenait de leurs excès et il les a mis à la raison. Une autre fois, ils ont escamoté le pouvoir; il les a laissés faire, mais ils avaient signé leur déchéance. A partir de cette époque, il leur avait retiré sa confiance, et c'est uniquement la légalité qui l'a empêché de les chasser plus tôt du pouvoir.

Nous avons une confiance illimitée dans l'incomparable bon sens du peuple américain, qui, toujours, voit juste, toujours va droit son chemin, toujours redresse les torts, les erreurs on les actes coupables de ses gouvernants, toujours sait faire triompher sa volonté suprême. Le jour où nous douterions de sa haute raison, de sa sublime patience, nous désespérerions de la République américaine; jusque là, nous continuerons à avoir la foi la plus inébranlable dans son avenir, dans son unité, dans son irrésistible puissance.

Le manque d'espace nous force de renvoyer à demain la publication de la lettre que nous adresse, de Paris, M. Jules Michel, à la date du 15 novembre.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

M le consul d'Espagne nous adresse la note suivante :

Aux Editeurs de l'*Abeille*,

Chers Messieurs,

Je vous annonce que l'état de siége proclamé dans la province de Santiago de Cuba (Isle de Cuba), le 22 mai dernier, a été levé le 21 novembre, selon la nouvelle officielle que je viens de recevoir de S. E. le Gouverneur Général de l'Isle de Cuba.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

ARTURO BALDASANO Y TOPETE.

Les prix d'entrée à l'Opéra.—Afin de rendre l'opéra populaire, la nouvelle direction invite le public à constater les prix pour cette saison. Rien ne sera vendu au dessus de **$1.00** la place—*pas même les avant-scènes*. Ainsi, quante sous seulement étant le prix des secondes—et qu'on y est tres bien, cette galerie doit devenir très populaire.

Le prix des troisièmes est de **25** sous, celui des quatrièmes 10 sous—il est presque certain que le public donnera la préférence à l'opéra—attendu que ce n'est pas plus cher d'entrer qu'ailleurs. Pour plaire aux dames la direction vendra les places des matinées à 50 sous avec siége réservé.

LOUISIANE.

Le *Fermier Louisianais*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 novembre :

Nous avouons, en toute sincérité, notre partialité pour le petit habitant. Le titre seul de notre feuille l'indique, car nous sommes de plus en plus convaincus que la prospérité durable de l'Etat croîtra à mesure que croîtra le nombre des petites fermes.

Si, avec persistance, en dehors de la logique évidente des choses, nous plaidons pour l'établissement de vastes usines sucrières centrales, c'est que leur création aura pour corollaire celle d'une foule de petites fermes, qui prospéreront en y vendant leurs cannes à la tonne, attendu que, complètes, extrayant beaucoup plus que les sucreries actuelles, elles pourront donner un plus haut prix du produit de l'agriculteur, tout en sauvegardant les intérêts des manufacturiers-propriétaires. Rien—nous l'avouons encore—ne nous cause plus de satisfaction que de voir un fermier, aidé de sa famille, faire rendre à la terre les trésors contenus dans son sein. Le visage de tous peut être hâlé, les mains moins blanches on fines que celles des personnes des villes ou d'intérieur, mais qu'importe, l'existence y est plus large, plus près de la nature et (ce qui est sans prix) infiniment plus libre, plus sûre, sans inquiétude sérieuse du lendemain.

Ce n'est pas que nous soyons opposés à la grande propriété; Dieu nous en garde mais née d'un état de choses disparu, nous ne la croyons plus satisfaisante pour l'ordre de choses actuel, et cela d'autant plus que dans la plupart des cas elle n'est pas rémunératrice, en même temps qu'elle tient en grande partie des jeunes filles. Nos meilleurs souhaits au jeune couple.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

La Déclaration Ministérielle en France.

OPINION DES PRINCIPAUX JOURNAUX DE PARIS.

Le Journal des Débats :

Le plus grand éloge à faire à la Déclaration ministérielle, c'est de dire qu'elle est absolument insignifiante. Elle pourrait être pire; nous ne voyons pas comment elle aurait pu être meilleure. Telle qu'elle est, elle a étonné la Chambre, qui s'attendait à autre chose, et qui l'a accueillie froidement. Dans cette première approche entre le Cabinet formé le 6 avril et l'Assemblée élue le 4 octobre, la cordialité, l'élan, la chaleur ont fait défaut.

Soyons justes, et ne contestons pas à la Déclaration les qualités qu'elle a. C'est un document raisonnable qui contient des réflexions justes, et qui ne manque pas de modération. En un langage pondéré, et qui impose par sa gravité plus qu'il ne frappe par son éclat, les rédacteurs de la Déclaration ont doctement montré à la Chambre tout ce qu'elle ne doit pas faire. Elle ne doit pas tolérer "même l'apparence du désordre." Elle ne doit pas ordonner l'évacuation du Tonkin. Elle ne doit pas voter la séparation de l'Eglise et de l'Etat; "solution à laquelle il paraît certain que la majorité des Français n'est "pas actuellement favorable". Si un accroissement de recettes est nécessaire pour équilibrer le budget, on le demandera à ceux des impôts existants qui semblent peser du poids le moins lourd sur les contribuables; en d'autres termes, on ne s'adressera pas à l'impôt sur le revenu, "qui doit être avant tout accepté par l'opinion" et mûrement étudié. Tout cela est fort sensé, et nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre. Ce qu'on peut dire, c'est que la Déclaration ministérielle a surtout un caractère négatif, et n'a pas les allures d'un programme de gouvernement. Pour entraîner une Chambre nouvelle, pour faciliter la formation d'une majorité qui se cherche encore, pour couper court aux tentatives de réunion plénière et aux velléités d'usurpation du pouvoir ministériel par les chefs de telle ou telle fraction parlementaire, il aurait fallu quelque chose de plus net, de plus précis et de mieux accentué, *nervosus illud*, comme dit quelque part un poète latin. Nous ne blâmons pas M. Brisson de ne pas avoir accordé davantage à l'Extrême Gauche. Nous aurions voulu que, en lui tenant tête, il le fît avec plus de vigueur, d'un ton plus bref, plus énergique et plus décidé.

Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, qu'il refuse tout aux radicaux. Il leur donne quelques fonctionnaires à manger, mais ils trouvent le repas trop maigre et mal servi. La Déclaration parle d'exemples à faire, ce qui laisse supposer qu'on ne frappera pas beaucoup de monde; elle ajoute que l'épuration ne sera point l'œuvre d'un jour, qu'il y faudra une série d'efforts persévérants et sans violence. Grande déception pour les députés qui ont apporté au Palais-Bourbon, toutes chandes, les rancunes de la récente campagne électorale, et qui entendent que le premier discours du ministère est de donner le signal de la curée! M. Brisson et ses collègues n'auront réussi à contenter, ni les gens sages qui n'ont plus d'appétit pour l'épuration, ni les autres, qui auront toujours faim. Avons-nous besoin de dire que ces derniers sont les plus dangereux pour le Cabinet, et que, s'il n'épure pas suffisamment, on s'arrangera pour l'épurer lui-même?

Pendant que M. Brisson lisait sa Déclaration, l'Extrême Gauche guettait l'amnistie. On savait, ou on croyait savoir, que le Cabinet était divisé sur ce point. Parlerait-il ou ne parlerait-il pas? Il n'a pas parlé. Il a jugé sans doute qu'il serait peu digne et peu convenable de faire sortir comme d'une boîte à surprises, dès le début de la législature, une proposition dont personne ou presque personne n'a soufflé mot au cours de la campagne électorale. Il a pu penser que ce serait une étrange façon de répondre aux préoccupations de 3 millions d'électeurs visiblement inquiets des progrès du radicalisme, que de leur faire octroyer par la nouvelle Chambre, en guise de don de joyeux avènement, l'amnistie de Mlle Louise Michel et de Cyvoct. Le silence que les ministres ont gardé sur l'amnistie est certainement ce qu'il y a de mieux dans leur Déclaration. C'est peut-être ce qu'on leur pardonnera le moins.

Le Temps :

La déclaration que M. Brisson a lue hier aux Chambres a un grand mérite, celui d'une entière sincérité et d'une courageuse franchise. La rhétorique banale, les phrases à effet, les fausses habiletés oratoires n'y ont aucune place. M. Brisson, avant tout, a tenu à être vrai et à dissiper impitoyablement toutes les illusions. C'est peut-être parce qu'on en nourrit beaucoup dans une certaine partie de la Chambre qu'il a paru y avoir surprise, désenchantement et mauvaise humeur. Mais cette déception partielle, si toutefois déception il y a eu, ne prouve absolument qu'une chose, c'est qu'on a oublié bien vite de ce côté les sentiments que le pays a manifestés dans les dernières élections.

Les radicaux sont venus avec l'idée parfaitement erronée que le corps électoral leur avait donné la victoire. A force de le répéter, ils ont fini par le croire et par le faire croire autour d'eux. Mais le ministère, bien placé pour savoir ce qui en est, ne l'a pas cru, et il a eu raison. Il a tenu compte de l'ensemble des résultats électoraux dans la France entière et n'a pas eu de peine à voir que le pays, dans son immense majorité, ne veut absolument pas des solutions radicales. Il faut lorner tout d'abord M. Brisson de cette clairvoyance. Mais il a fait mieux encore : il s'est visiblement attaché, dans la rédaction de son manifeste, non à plaire tel ou tel groupe de députés, mais à interpréter sainement la volonté moyenne du corps électoral. Il a cru qu'il était plus important et plus sage, en ce moment, à la République la confiance momentanément ébranlée du pays que de gagner, par des concessions trompeuses, quelques voix de plus au ministère dans la Chambre. En agissant ainsi, M. Brisson, disons-le nettement, a fait œuvre non de chef de parti, mais d'homme d'Etat, que la situation générale préoccupe plus que les petites combinaisons de couloirs. Si la franchise de ses déclarations a mécontenté quelques députés dont elle a déjoué les calculs, elle répond, croyons-nous, à ce qu'est l'opinion publique et de la majorité du corps électoral dans le pays.

Qu'on aille au fond de toutes les critiques qu'on lui adresse, toutes reviennent à ce reproche : c'est d'avoir dit trop clairement, sans ménager aucune illusion, l'entière vérité sur toutes les affaires qui pesent sur nous à l'heure présente. Peut-être n'a-t-il pas toujours indiqué avec assez de précision les moyens par lesquels le gouvernement espère les résoudre; mais, du moins, il n'a trompé personne, et c'est par ce caractère de raison calme et d'honnêteté parfaite que cette déclaration doit inspirer du respect et de la confiance à tous ceux qui croient que le meilleur moyen de sortir d'embarras, c'est d'abord de voir clair dans la situation. Or, sur la question financière, sur la question coloniale, sur la question religieuse, sur celle des fonctionnaires, il est impossible de réclamer rien de plus simple, de plus loyal et de plus raisonnable dans les circonstances qui nous sont faites. Il y a là sans doute, sur chaque point, des vérités très désagréables. Mais n'est-ce pas de vérités pareilles que qu'elles nous déplaisent? Empêchera-t-on, par exemple, que la crise économique n'ait sévi contre-coup dans nos budgets, et s'il se produit un déficit, ne faudra-t-il pas y pourvoir soit en faisant des économies, soit en créant des ressources nouvelles? Quoi qu'on l'on puisse dire, ne sera-t-il pas toujours de sagesse élémentaire de ne pas abandonner une source certaine de recettes pour une ressource douteuse? Dans la question coloniale, ne faut-il pas concilier le soin de sauvegarder notre honneur et notre sécurité avec l'impérieuse nécessité d'arrêter les sacrifices imposés au pays? Un ce qui touche la séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'est-il pas d'une évidence absolue que la majorité du pays ne la veut pas? Est-ce que les exclamations d'*indignation*, par lesquelles l'extrême gauche a accueilli cette constatation matérielle qu'a faite hier M. Brisson fourent qu'elle ne soit pas l'expression la plus indiscutable des sentiments actuels de la plus grande partie de notre population? Enfin, à propos des fonctionnaires, le gouvernement n'a-t-il pas dit tout ce qu'un gouvernement qui se respecte pouvait admettre, c'est-à-dire la nécessité de faire quelques exemples, pour ramener chez tous le sentiment de leur devoir et de leur responsabilité? Devait-il livrer l'administration tout entière en proie aux rancunes et aux appétits déchaînés par les luttes électorales? N'a-t-il pas eu mille fois raison de soutenir que la formation d'un bon personnel administratif était chose de longue haleine, l'œuvre de tous les jours, et qui ne devait pas être défaite et refaite au renouvellement de chaque crise politique?

Que fait, en somme, cette déclaration ministérielle, sinon écarter les questions qui divisent les républicains, les questions artificielles créées par la pure passion, comme la mise en accusation ou l'amnistie, et mettre tout le monde en présence des vraies questions pratiques et engager les députés à s'unir pour travailler efficacement à les résoudre dans l'intérêt et l'honneur de la France et de la République? "L'avenir sera aux plus sages", disait M. Thiers. Sans prononcer les mêmes mots, M. Brisson s'est inspiré hier à la Chambre de la même pensée. Si la droite se montre brouillonne et factieuse, le pays saura la juger et lui faire sauter sa turbulence. Mais la gauche se trouve mise à la même épreuve. Avec un peu d'esprit politique et d'abnégation, elle peut aisément gagner la partie, dont l'enjeu, nous ne cesserons de le répéter, est la confiance même du suffrage universel. Mais, si elle se révélait dès les premiers jours incapable de discipline, toujours prête à tout renverser, impuissante à rien construire, il ne faut pas douter qu'elle porterait devant le pays la responsabilité des crises sans issue que ses divisions ou ses fautes feraient éclater.

L'Evénement :

Rien, rien, rien, ainsi peut se résumer la déclaration lue par M. le Président du conseil au Parlement. Jamais document plus creux, plus banal, plus insignifiant n'a été porté devant une assemblée avide de réformes et de solutions. On a beau tourner et retourner en tous sens ces feuillets d'une désespérante nullité. A la France républicaine et progressiste le ministère répond par les rengaines ordinaires d'un *conservatisme* qui sent d'une lieue Joseph Prudhomme... et M. Jules Ferry. Si le ton y était, on dirait volontiers d'une provocation au suffrage universel, dont les indications les plus claires sont ignorées ou conspuées. Mais ce n'est même pas un défi, c'est un aveu de cécité politique et d'impuissance gouvernementale. La République est enlisée. Le peuple a crié : A l'aide! Et le cabinet piétine et patauge sur place, s'enfonçant peu à peu jusqu'au cou.

..... Cette phraséologie écœurante, qui n'accuse que le parti pris d'une stagnation aveugle et d'une force d'inertie au-delà de toute mesure, ne donnera le change ni au pays, ni à la Chambre. Ce qu'il fallait prévoir se vérifie de point en point.

Le ministre Brisson ne représente que l'absence de gouvernement; il n'a ni idée, ni volonté, ni puissance pour l'action. Salutez ce sanie pleureur. Vous ne le reverrez plus. La déclaration d'hier n'est pas un programme. C'est un testament.

Le *Monde* :

Si le cabinet Brisson n'est pas encore par terre, il est dès à présent en l'air; sa cette posture ne paraît pas beaucoup plus confortable.

"Cherchons, a-t-il dit dans sa déclaration d'hier, les solutions qui nous unissent." Du premier coup, il a trouvé les formules qui devaient unir en effet les républicains.... contre lui. On fait la concentration que l'on peut.

Il n'a pas donné "le coup de barre à gauche" que les radicaux lui demandaient; il n'a pas opéré davantage le mouvement à droite que le plus simple bon sens conseillerait; il n'est pas non plus resté purement et simplement en place. Ce qu'il a donc fait? Il a fait des demi-pas dans un sens, immédiatement suivis de demi-pas dans l'autre, de manière à être aussi avancé que s'il n'avait pas bougé, mais avec cette différence qu'il s'est remué assez pour faire, comme on dit dans le style emprunté par la politique aux halles, de la "casse" des deux côtés.

Il avait annoncé qu'il exposerait sincèrement la situation financière; les républicains trouvent qu'il a été maladroit; nous ne pouvons pas dire que ses aveux soient sincères.

Même révélation d'inextricables embarras; mais aussi même absence de netteté en ce qui touche la "liquidation des entreprises coloniales".

Comme le clergé et la religion, ses attaques ont été iniques, les mesures qu'il projette sont odieuses; mais il s'est aliéné l'Extrême-Gauche en faisant entendre qu'il combattrait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Toutefois, il provoquera ce débat; seulement, il estime que la suppression du budget des cultes serait impolitique;—il n'a pas dit injuste, la question de justice le laissant indifférent.

Il s'est fait l'écho des accusations aussi sottes que méchantes des vaincus de scrutin contre les fonctionnaires, victimes expiatoires des fautes de la République. Ce passage de la déclaration imprimera une nouvelle ardeur à la campagne d'ignobles délations et de révocations tantôt lâches, tantôt ineptes, qui se poursuit dans les départements. Mais en même temps il a parlé de l'impossibilité de faire l'*épuration* en un jour, de la nécessité d'y mettre du temps, peut-être quelques formes; et les violents ne le lui pardonnent pas.

Voilà, en débarrassant le fond d'une phraséologie souvent cocasse, à ce point outrageante pour la langue française que nos sous-vétérinaires ont eu des surprises, voilà ce qui est dans la Déclaration. Ce qui n'y est pas, c'est l'amnistie. Or l'amnistie était la condition du concours de l'Extrême-Gauche.

On a beau savoir quelle nullité profonde M. Brisson dissimule sous des allures rogues et hautaines, on ne peut pas admettre qu'il se soit fait illusion sur l'accueil qu'un pareil document devait recevoir de la Chambre. Il n'a pas dû être étonné de la froideur glaciale avec laquelle la majorité a accueilli sa lecture. Une seule explication se présente: M. Brisson veut se dérober par un prompt départ aux difficultés inextricables d'une situation devenue impossible. Et c'est bien là également ce qui fera peut-être, après réflexion, ajourner de quelques semaines sa chute, que l'on s'accordait hier, sous le coup de la première impression, à prononcer pour après-demain jeudi. Qui voudra se charger de la succession?

Attendons la réunion plénière des Gauches que l'inévitable M. Lorkroy a convoquée. Elle fera sans doute un peu de lumière : si l'on y décide de maintenir le Cabinet quand même, nous aurons, fort de l'expérience des précédentes réunions, des raisons de penser que la chute va être immédiate, et irrévocable.

La *République Française* :

Il serait puéril d'en faire mystère : l'étincelle n'a point jailli, et l'on a quitté la salle pensif plutôt qu'entraîné.

..... Il est fait à peine allusion aux intrigues de la coalition monarchique, au "danger à droite"; la pensée du gouvernement a été égaré au ressort que par voie de conséquence de l'appel qu'il a fait à l'union nécessaire des républicains. Ce qu'on attendait du gouvernement, c'était la marque d'un ferme propos de faire sortir plus résolument son autorité, de ne laisser subsister nulle part cette incertitude dont sont saisies les populations qui, entre l'effacement, l'air d'humilité des meilleurs représentants du pouvoir et l'insolence comminatoire des agents de la réaction, en arrivent à se demander qui gouverne dans le pays. En omettant de parler de ses propres devoirs dans l'ordre administratif, le cabinet parle de ceux de ses subordonnés, mais avec une indécision qui répond mal aux préoccupations générales. Des les premiers mots de la déclaration, un membre de la droite, prit d'une fureur prématurée d'interrompre, s'est écrié: "C'est un message pour les républicain"! Nous aurions souhaité voir cette récrimination plus complètement justifiée par la suite.

La *Justice* :

Le moins qu'on puisse dire de ce morceau de littérature gouvernementale, et encore avec un violent parti-pris de le juger favorablement, c'est qu'il est le plus énorme contre-sens politique dont nous ayons souvenir.

Le *Rappel* :

Nous l'avons dit, tout le monde l'a dit comme nous; il y a impossibilité de gouverner exclusivement soit avec le groupe radical, soit avec le groupe opportuniste. C'est l'évidence. Une coalition, cependant, semblait plus chimérique encore; c'était d'emprunter à chacune des deux politiques un certain nombre de négations, d'en former comme l'envers d'un programme et de proposer cela à la Chambre. Le malheur veut que précisément on ait pris cette étrange détermination. C'est là, c'est cette proclamation de la commune impuissance que le cabinet appelle : la recherche des solutions qui unissent!

Le Lanterne :

M. Brisson a lu hier la déclaration du gouvernement. Du premier coup d'œil, nos lecteurs la trouveront terne; l'accent, l'attitude, la voix de M. Brisson la rendaient encore plus terne et plus froide qu'elle ne l'est. Il paraissait avoir la réminiscence qu'il continuerait l'enterrement de son ministère.

L'Intransigeant :

A-t-on jamais vu un Japonais s'ouvrir le ventre? Il est probable que non. Eh bien! ceux-là peuvent se dispenser de faire quatre mille lieues marines pour s'offrir ce spectacle qui est assisté à la séance d'hier. Le ministre Brisson a accompli sur lui-même cette cruelle opération, sous les yeux d'une Chambre stupéfaite. Seulement, il ne s'est pas avec un sabre, c'est avec un discours qu'il s'est perforé les intestins. En voyant les horribles blessures que chaque phrase de sa déclaration ministérielle élargissait, l'assistance se répandait en cris d'horreur:

"Assez! qu'on l'emporte! Epongez ce sang! Enlevez-lui son arme!"

Mais Brisson, impassible, continuait à s'enfoncer le glaive au plus profond de l'abdomen. A l'heure où nous écrivons, le rôle a commencé et il est absolument certain que le malheureux suicidé ne passera pas la journée de jeudi....

Pour cet imbécile au Bois-Dormant il ne s'est absolument rien produit de nouveau depuis le premier octobre. Qui donc parle d'élections dont le sens serait une protestation contre le Tonkin? Il n'a, dans les coulisses de son ministère, entendu parler que banal, plus insignifiant n'a été porté devant une assemblée avide de réformes et de solutions. On a beau tourner et retourner en tous sens ces feuillets d'une désespérante nullité. A la France républicaine et progressiste le ministère répond par les rengaines ordinaires d'un *conservatisme* qui sent d'une lieue Joseph Prudhomme... et M. Jules Ferry. Si le ton y était, on dirait volontiers d'une provocation au suffrage universel, dont les indications les plus claires sont ignorées ou conspuées. Mais ce n'est même pas un défi, c'est un aveu de cécité politique et d'impuissance gouvernementale. La République est enlisée. Le peuple a crié : A l'aide! Et le cabinet piétine et patauge sur place, s'enfonçant peu à peu jusqu'au cou.

..... Cette phraséologie écœurante, qui n'accuse que le parti pris d'une stagnation aveugle et d'une force d'inertie au-delà de toute mesure, ne donnera le change ni au pays, ni à la Chambre. Ce qu'il fallait prévoir se vérifie de point en point.

Le ministre Brisson ne représente que l'absence de gouvernement; il n'a ni idée, ni volonté, ni puissance pour l'action. Saluez ce sanie pleureur. Vous ne le reverrez plus. La déclaration d'hier n'est pas un programme. C'est un testament.

Le *Monde* :

Si le cabinet Brisson n'est pas encore par terre, il est dès à présent en l'air; sa cette posture ne paraît pas beaucoup plus confortable.

"Cherchons, a-t-il dit dans sa déclaration d'hier, les solutions qui nous unissent." Du premier coup, il a trouvé les formules qui devaient unir en effet les républicains.... contre lui. On fait la concentration que l'on peut.

Il n'a pas donné "le coup de barre à gauche" que les radicaux lui demandaient; il n'a pas opéré davantage le mouvement à droite que le plus simple bon sens conseillerait; il n'est pas non plus resté purement et simplement en place. Ce qu'il a donc fait? Il a fait des demi-pas dans un sens, immédiatement suivis de demi-pas dans l'autre, de manière à être aussi avancé que s'il n'avait pas bougé, mais avec cette différence qu'il s'est remué assez pour faire, comme on dit dans le style emprunté par la politique aux halles, de la "casse" des deux côtés.

Il avait annoncé qu'il exposerait sincèrement la situation financière; les républicains trouvent qu'il a été maladroit; nous ne pouvons pas dire que ses aveux soient sincères.

Même révélation d'inextricables embarras; mais aussi même absence de netteté en ce qui touche la "liquidation des entreprises coloniales".

Comme le clergé et la religion, ses attaques ont été iniques, les mesures qu'il projette sont odieuses; mais il s'est aliéné l'Extrême-Gauche en faisant entendre qu'il combattrait la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Toutefois, il provoquera ce débat; seulement, il estime que la suppression du budget des cultes serait impolitique;—il n'a pas dit injuste, la question de justice le laissant indifférent.

Il s'est fait l'écho des accusations aussi sottes que méchantes des vaincus de scrutin contre les fonctionnaires, victimes expiatoires des fautes de la République. Ce passage de la déclaration imprimera une nouvelle ardeur à la campagne d'ignobles délations et de révocations tantôt lâches, tantôt ineptes, qui se poursuit dans les départements. Mais en même temps il a parlé de l'impossibilité de faire l'*épuration* en un jour, de la nécessité d'y mettre du temps, peut-être quelques formes; et les violents ne le lui pardonnent pas.

Voila, en débarrassant le fond d'une phraséologie souvent cocasse, à ce point outrageante pour la langue française que nos sous-vétérinaires ont eu des surprises, voilà ce qui est dans la Déclaration. Ce qui n'y est pas, c'est l'amnistie. Or l'amnistie était la condition du concours de l'Extrême-Gauche.

On a beau savoir quelle nullité profonde M. Brisson dissimule sous des allures rogues et hautaines, on ne peut pas admettre qu'il se soit fait illusion sur l'accueil qu'un pareil document devait recevoir de la Chambre. Il n'a pas dû être étonné de la froideur glaciale avec laquelle la majorité a accueilli sa lecture. Une seule explication se présente: M. Brisson veut se dérober par un prompt départ aux difficultés inextricables d'une situation devenue impossible. Et c'est bien là également ce qui fera peut-être, après réflexion, ajourner de quelques semaines sa chute, que l'on s'accordait hier, sous le coup de la première impression, à prononcer pour après-demain jeudi. Qui voudra se charger de la succession?

Attendons la réunion plénière des Gauches que l'inévitable M. Lorkroy a convoquée. Elle fera sans doute un peu de lumière : si l'on y décide de maintenir le Cabinet quand même, nous aurons, fort de l'expérience des précédentes réunions, des raisons de penser que la chute va être immédiate, et irrévocable.

La *République Française* :

Il serait puéril d'en faire mystère : l'étincelle n'a point jailli, et l'on a quitté la salle pensif plutôt qu'entraîné.

..... Il est fait à peine allusion aux intrigues de la coalition monarchique, au "danger à droite"; la pensée du gouvernement a été égaré au ressort que par voie de conséquence de l'appel qu'il a fait à l'union nécessaire des républicains. Ce qu'on attendait du gouvernement, c'était la marque d'un ferme propos de faire sortir plus résolument son autorité, de ne laisser subsister nulle part cette incertitude dont sont saisies les populations qui, entre l'effacement, l'air d'humilité des meilleurs représentants du pouvoir et l'insolence comminatoire des agents de la réaction, en arrivent à se demander qui gouverne dans le pays. En omettant de parler de ses propres devoirs dans l'ordre administratif, le cabinet parle de ceux de ses subordonnés, mais avec une indécision qui répond mal aux préoccupations générales. Des les premiers mots de la déclaration, un membre de la droite, prit d'une fureur prématurée d'interrompre, s'est écrié: "C'est un message pour les républicain"! Nous aurions souhaité voir cette récrimination plus complètement justifiée par la suite.

La *Justice* :

Le moins qu'on puisse dire de ce morceau de littérature gouvernementale, et encore avec un violent parti-pris de le juger favorablement, c'est qu'il est le plus énorme contre-sens politique dont nous ayons souvenir.

Le *Rappel* :

Nous l'avons dit, tout le monde l'a dit comme nous; il y a impossibilité de gouverner exclusivement soit avec le groupe radical, soit avec le groupe opportuniste. C'est l'évidence. Une coalition, cependant, semblait plus chimérique encore; c'était d'emprunter à chacune des deux politiques un certain nombre de négations, d'en former comme l'envers d'un programme et de proposer cela à la Chambre. Le malheur veut que précisément on ait pris cette étrange détermination. C'est là, c'est cette proclamation de la commune impuissance que le cabinet appelle : la recherche des solutions qui unissent!

Le Lanterne :

M. Brisson a lu hier la déclaration du gouvernement. Du premier coup d'œil, nos lecteurs la trouveront terne; l'accent, l'attitude, la voix de M. Brisson la rendaient encore plus terne et plus froide qu'elle ne l'est. Il paraissait avoir la réminiscence qu'il continuerait l'enterrement de son ministère.

L'Intransigeant :

A-t-on jamais vu un Japonais s'ouvrir le ventre? Il est probable que non. Eh bien! ceux-là peuvent se dispenser de faire quatre mille lieues marines pour s'offrir ce spectacle qui est assisté à la séance d'hier. Le ministre Brisson a accompli sur lui-même cette cruelle opération, sous les yeux d'une Chambre stupéfaite. Seulement, il ne s'est pas avec un sabre, c'est avec un discours qu'il s'est perforé les intestins. En voyant les horribles blessures que chaque phrase de sa déclaration ministérielle élargissait, l'assistance se répandait en cris d'horreur:

"Assez! qu'on l'emporte! Epongez ce sang! Enlevez-lui son arme!"

Mais Brisson, impassible, continuait à s'enfoncer le glaive au plus profond de l'abdomen. A l'heure où nous écrivons, le rôle a commencé et il est absolument certain que le malheureux suicidé ne passera pas la journée de jeudi....

Pour c